

PROagri

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

ENVIRONNEMENT

Assurez la caractérisation des sols de vos parcelles avec la **détection** de « zones humides »

Les + AVANTAGES

- Veille réglementaire permanente et conseils spécialisés
- Utilisation d'outils cartographiques permanents

Nous vous apportons une analyse et une interprétation fiables permettant la localisation et la quantification de surface des zones humides.

Nous vous assurons une assistance administrative, technique et réglementaire.

www.meuse.chambre-agriculture.fr

Nos services



NOTRE SERVICE

- Détection de zones humides selon les critères de définition et de délimitation, en application avec la réglementation
- Réalisation des descriptifs et des profils de sol
- Cartographie des zones humides

MODALITÉS : Prestation individuelle. Visite de terrain.

DURÉE : 1 à 5 jours (en fonction de la surface et du nombre de parcelles à analyser).

Dossier remis à l'exploitant sous format numérique et papier.

TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE SUR DEMANDE



VOTRE BÉNÉFICE

Un dossier complet sur le protocole réalisé :

- contexte local au titre des zones humides
- localisation des sondages
- descriptif complet des profils des sols rencontrés
- analyse et interprétation vis à vis des critères zones humides
- cartographie

Votre interlocuteur

Contact

03 29 83 30 30

accueil@meuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Meuse Siège à Bar Le Duc

Les Roises

Savonnières devant Bar

CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Antenne à Bras sur Meuse

Maison de l'agriculture

La Warpillière

ZA du Wameau - 55100 BRAS SUR MEUSE

Tél. : 03 29 83 30 30 - Fax : 03 29 76 29 29

mail : accueil@meuse.chambagri.fr

www.meuse.chambre-agriculture.fr



www.afnor.org
Liste des sites certifiés et
de nos engagements sur
www.chambres-agriculture.fr



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION